

→ Commencer

The WayWeWork

NOTRE GUIDE POUR UNE CONDUITE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE | SEPTEMBRE 2026

D'ieteren

D'leteren

SOMMAIRE

We are all D'leteren !

The WayWeWork en pratique

Prendre la parole

Nous agissons de manière éthique et responsable

Nous nous respectons Les uns les autres

Protection des actifs de D'leteren

Sommaire

We are ALL D'leteren ! 4

THE WAYWEWORK EN PRATIQUE

Responsabilité des membres du personnel 5

Responsabilité des managers 6

Les questions à se poser pour prendre une bonne décision 6

PRENDRE LA PAROLE

Les personnes exerçant les fonctions suivantes sont à votre disposition 8

Le système Alerte Intégrité de D'leteren 9

NOUS AGISSONS DE MANIÈRE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Respect des lois et des règlementations. Respect des règles et politiques internes 11

Respect du droit de la concurrence 12

Relation de confiance avec les clients 14

Approvisionnement responsable et partenariats commerciaux 15

Lutte contre le blanchiment d'argent 16

Lutte contre la corruption – Les cadeaux 18

Les conflits d'intérêts 19

Intégrité des informations financières et lutte contre la fraude 20

Travail en parallèle et autres activités 21

Protection de l'environnement 22

Non-financement d'activités politiques 23

S'engager dans la communauté 23

NOUS NOUS RESPECTONS LES UNS LES AUTRES

Respect, dignité et traitement équitable 25

Santé, bien-être et sécurité 28

Données personnelles 30

PROTECTION DES ACTIFS DE D'IETEREN

Technologie & Informations 34

Utilisation de l'intelligence artificielle 35

Respect des informations confidentielles et délits d'initiés 36

Communication et engagements externes 37

Sommaire

WE ARE ALL D'IETEREN !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

We are ALL D'Ieteren !

Ce que nous faisons compte.
La manière dont nous le faisons fait toute la différence.

Créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes ne se résume pas aux résultats.

Cette valeur se construit chaque jour, dans nos décisions. Car à long terme, la performance et la confiance sont indissociables.

The WayWeWork n'est pas un document de plus.

C'est un cadre de décision. Un repère lorsque les réponses ne sont pas évidentes, lorsque les intérêts se confrontent, lorsque la pression s'exerce ou que des objectifs à court terme entrent en tension avec nos engagements.

C'est précisément dans ces moments que nos choix comptent le plus.

Nous évoluons dans un environnement où les attentes sont de plus en plus élevées.

Clients, partenaires, investisseurs, société : tous attendent de nous de la performance mais aussi de la cohérence, de la fiabilité et de l'exemplarité. Ces attentes sont légitimes. Elles conditionnent notre crédibilité et notre accès au marché.

L'intégrité n'est pas un principe abstrait. C'est une exigence opérationnelle. Une discipline quotidienne, qui guide des décisions parfois simples, parfois inconfortables, mais toujours essentielles pour protéger ce que nous avons de plus précieux : notre réputation et la confiance de nos parties prenantes.

C'est pourquoi j'attends de chacun d'entre vous trois choses très concrètes : prendre le temps de comprendre ce Guide pour décider en connaissance de cause, l'appliquer de manière constante, y compris sous pression, et parler dès qu'un doute existe.

Nous avons collectivement la responsabilité de créer un environnement où chacun peut s'exprimer, questionner et signaler sans crainte. C'est une condition de respect. C'est aussi une condition de performance collective et de maîtrise des risques.

Nos managers ont un rôle déterminant à jouer. Non pas en rappelant les règles, mais en les incarnant, chaque jour, dans leurs décisions, leurs priorités, leurs arbitrages et la manière dont ils dirigent leurs équipes.

Chez D'Ieteren, l'intégrité ne se déclare pas. Elle se démontre.

Je compte sur chacun d'entre vous pour y contribuer.

Merci pour votre engagement.

Denis Gorteman
CEO D'Ieteren

Sommaire

We are all D'Ieteren !

THE WAYWEWORK EN PRATIQUE

Responsabilité des membres du personnel

Responsabilité des managers

Prendre la parole

Nous agissons de manière éthique et responsable

Nous nous respectons Les uns les autres

Protection des actifs de D'Ieteren

The WayWeWork en pratique

The WayWeWork est le document de référence de D'Ieteren en matière de conduite éthique et responsable. Il reprend les exigences relatives aux comportements et les instructions de D'Ieteren pour guider les membres du personnel dans leur travail quotidien.

The WayWeWork sert à aider chacune et chacun à comprendre les normes en vigueur et les comportements attendus chez D'Ieteren. Il constitue un repère commun pour agir de manière éthique et conforme à la loi dans toutes nos activités. Il contient également des exemples pratiques pour illustrer l'application de sujets importants.

The WayWeWork n'a pas vocation à répondre à toutes les questions ni à couvrir toutes les situations possibles. Il fournit des orientations générales, mais ne remplace ni le bon sens ni le jugement professionnel. Lorsqu'une situation n'est pas claire, il reste nécessaire de demander conseil.

The WayWeWork s'applique à tous les membres du personnel de D'Ieteren Automotive et de ses filiales. D'Ieteren attend également des tiers agissant pour le compte de ses activités qu'ils suivent les principes repris dans ce Guide.

RESPONSABILITÉ DES MEMBRES DU PERSONNEL

Chaque membre du personnel a la responsabilité d'adopter un comportement professionnel, éthique et conforme aux lois et aux règles.

À CE TITRE, CHACUN ET CHACUNE DOIT :

- Connaître et comprendre les sujets abordés dans The WayWeWork
- Intégrer ces principes dans ses décisions et ses activités quotidiennes
- Suivre, dans les délais impartis, les formations requises
- Demander conseil en cas de doute auprès des interlocuteurs appropriés
- Connaître les différents canaux de signalement, notamment le système Alerte Intégrité
- Signaler sans délai toute situation non conforme ou à risque

Sommaire

We are all D'Ieteren !

THE WAYWEWORK EN PRATIQUE

Responsabilité des membres du personnel

Responsabilité des managers

Prendre la parole

Nous agissons de manière éthique et responsable

Nous nous respectons Les uns les autres

Protection des actifs de D'Ieteren

RESPONSABILITÉ DES MANAGERS

Tous les managers ont la responsabilité de mettre en place un cadre clair et exigeant en matière de comportement éthique et d'en assurer l'application effective au quotidien.

Nous attendons des managers de D'Ieteren qu'ils incarnent ces principes, qu'ils anticipent et gèrent les risques, et qu'ils agissent rapidement en cas de problème.

Ils ont également un rôle clé pour instaurer un environnement de travail ouvert, où chacun peut s'exprimer sans crainte.

EN QUALITÉ DE MANAGER, VOUS DEVEZ :

- Maîtriser les principes de The WayWeWork
- Les relayer clairement auprès de vos équipes et des tiers
- Veiller à la formation et à la compréhension des attentes
- Intégrer ces principes dans toutes vos décisions et celles de votre équipe
- Identifier, évaluer et traiter les risques de non-conformité
- Vous assurer que les processus soient connus et appliqués
- Promouvoir activement le système Alerte Intégrité
- Faire remonter les situations à risque ou les incidents
- Mettre en œuvre les actions correctives nécessaires

LES QUESTIONS À SE POSER POUR PRENDRE UNE BONNE DÉCISION

- Cette décision est-elle conforme à la loi et à nos principes éthiques ?
- Est-elle cohérente avec les engagements et les intérêts à long terme de D'Ieteren ?
- Pourrait-elle avoir un impact négatif sur notre réputation ou celle de nos partenaires ?
- Crée-t-elle un conflit d'intérêts, réel ou perçu ?
- Serais-je à l'aise si cette décision était rendue publique ?
- Ai-je sollicité les bons interlocuteurs pour valider mon analyse ?

Des infractions à ce guide peuvent constituer une faute professionnelle et être sanctionnées conformément à la réglementation en vigueur.

D'leteren

Sommaire

We are all D'leteren !

The WayWeWork
en pratique

PRENDRE LA PAROLE

Les personnes exerçant
les fonctions suivantes
sont à votre disposition

Le système Alerte Intégrité
de D'leteren

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'leteren



Prendre la parole

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

PRENDRE LA PAROLE

Les personnes exerçant
les fonctions suivantes
sont à votre disposition

Le système Alerte Intégrité
de D'Ieteren

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

Prendre la parole.

Si vous êtes confronté(e) à une situation à risque, si vous avez un doute ou si vous identifiez un comportement non conforme, vous avez la responsabilité d'en parler.

Vous pouvez vous adresser aux personnes de contact identifiées ou utiliser le système Alerte Intégrité.

Signaler une situation permet de protéger l'entreprise, ses collaborateurs et son environnement. C'est un acte de responsabilité.

Nous vous invitons à signaler toute situation préoccupante, y compris lorsque celle-ci peut nécessiter une enquête. D'Ieteren assume pleinement le lancement de telles investigations et s'appuie, si nécessaire, sur un partenaire externe agréé, en collaboration avec les équipes RH, Juridique et de l'Audit interne, dans le respect des exigences légales.

La confidentialité et le respect sont garantis. Aucune personne signalant de bonne foi ne fera l'objet de représailles. Toute tentative de représailles sera sanctionnée.

LES PERSONNES EXERÇANT LES FONCTIONS SUIVANTES SONT À VOTRE DISPOSITION

- Votre manager
- La direction de votre département
- Le responsable HR de votre entité
- Le Head of Internal Audit
- Le Head of Legal
- Le Social Relations and Legal Manager
- Le Chief Human Resources Officer
- Le conseiller en prévention de votre entité
- Le Social & Ability Manager de D'Ieteren
- Les personnes de confiance internes
- Le CEO de D'Ieteren
- L'Administrateur Délégué de D'Ieteren Group



Par ailleurs, tous les collaborateurs ont accès à un service de prévention externe, accessible de manière confidentielle. Ce service est disponible via la plateforme https://www.seed-connect.be, qui permet de contacter facilement un conseiller externe pour toute question liée au bien-être au travail ou à des situations sensibles.

Pour les collaborateurs des entités suivantes, D'Ieteren Automotive, Volkswagen D'Ieteren Finance, D'Ieteren Mobility Company, Wonder et Autralis, ce service est opéré par Attentia, partenaire externe spécialisé en prévention et en accompagnement psychosocial, joignable par email (wellbeing@attentia.be) ou par téléphone (02 738 75 31).

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

PRENDRE LA PAROLE

Les personnes exerçant
les fonctions suivantes
sont à votre disposition

Le système Alerte Intégrité
de D'Ieteren

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

LE SYSTÈME ALERTE INTÉGRITÉ DE D'IETEREN

Si vous n'êtes pas à l'aise avec l'idée de vous adresser à l'une de ces fonctions, vous pouvez signaler le problème, anonymement ou non, en utilisant le système Alerte Intégrité de D'Ieteren.

Ce système, disponible sur dieteren.be, les intranets et les sites internet de chacune de nos activités, est à votre disposition ainsi qu'à la disposition de nos partenaires professionnels, de nos clients et des autres parties prenantes.

COMMENT ALERTER

1. Accéder à la plateforme digitale qui vous permet de signaler toute violation, de manière anonyme ou non, dans un environnement sécurisé : https://whistleblowersoftware.com/secure/dieteren. La plateforme est gérée par un cabinet indépendant.
2. Décrire l'infraction : quoi, où, quand, comment, qui ?
3. Préciser si vous souhaitez rester anonyme
4. Être disponible et coopérer durant le suivi ou l'enquête

COMMENT ÊTES-VOUS PROTÉGÉ(E)

- Confidentialité absolue (cabinet d'avocats)
- Accompagnement et suivi spécialisés
- Protection du lanceur d'alerte par la loi et par D'Ieteren

Pour plus de détails et pour connaître la procédure complète, veuillez consulter la Whistleblowing Policy disponible sur les intranets ou via ce QR code.

Des exemples d'infractions comprennent notamment :

- des conflits d'intérêts, de la corruption
- de la fraude ou du détournement d'argent, de la malhonnêteté, des falsifications, de la manipulation
- de la concurrence déloyale
- des comportements immoraux, irrespectueux ou discriminatoires
- une mise en danger de la sécurité physique ou informatique, ou de la santé humaine
- une violation de la vie privée ou de données personnelles
- une pollution hors norme
- une violation de la propriété (in)tangible ou des secrets d'affaires de l'entreprise
- des cadeaux ou divertissements inappropriés ou non autorisés avec nos partenaires
- etc.

D'leteren

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren



Nous agissons de manière éthique et responsable

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

RESPECT DES LOIS ET DES RÉGLEMENTATIONS
RESPECT DES RÈGLES ET POLITIQUES INTERNES

Chez D'Ieteren, nous respectons strictement les lois et réglementations applicables à nos activités.

Nous nous alignons également sur des standards internationaux reconnus, notamment les Principes directeurs de l'OCDE, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les dix principes du Pacte mondial des Nations unies, afin de garantir des pratiques responsables et cohérentes dans l'ensemble de nos activités.

Nos règles et politiques internes traduisent ces principes en comportements concrets au quotidien.

Par ailleurs, D'Ieteren réalise régulièrement des audits afin de contrôler sa conformité aux lois, réglementations et politiques internes et s'assure du suivi effectif des actions correctrices.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Connaître les lois, réglementations et contraintes qui concernent ou ont un impact sur ma mission ou ma fonction
- Respecter les règles, directives et politiques internes mises en place par D'Ieteren
- Être vigilant et exercer mon jugement dans les situations à risque
- Demander conseil en cas de doute auprès du Département Juridique
- Appliquer strictement les instructions reçues et m'abstenir de toute action susceptible d'être illégale ou non conforme

LES MANAGERS DOIVENT

- S'assurer que les règles applicables soient connues, comprises et appliquées
- Veiller à ce que les équipes reçoivent les informations et formations nécessaires
- Encourager la remontée des questions et le recours au Département Juridique

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

RESPECT DU DROIT DE LA CONCURRENCE

Chez D'Ieteren, nous agissons dans le respect d'une concurrence loyale et ouverte.

Toute pratique anticoncurrentielle est interdite : elle expose l'entreprise à des sanctions lourdes et porte atteinte à sa réputation.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Connaître et respecter les règles de concurrence applicables à mon activité
- Ne jamais échanger avec des concurrents des informations sensibles (notamment : les prix actuels ou futurs ; les remises, bonus ou conditions commerciales ; les coûts, marges ou objectifs de rentabilité ; les volumes de vente ; les données clients ; les stratégies commerciales ou marketing ; les projets de développement futurs)
- Refuser toute entente ou pratique visant à fausser la concurrence (notamment : fixation de prix ; répartition de clients, territoires ou marchés ; limitation de la production ou des ventes ; coordination de réponses à des appels d'offres ; boycott de clients, fournisseurs ou concurrents)
- Faire preuve de vigilance lors d'événements sectoriels et d'associations professionnelles
- Veiller à ce que toute information partagée avec des tiers soit conforme aux règles applicables et, lorsque cela est autorisé, soit suffisamment agrégée, anonymisée ou encadrée afin de ne pas influencer le comportement concurrentiel des entreprises concernées
- Quitter immédiatement toute discussion au cours de laquelle sont abordés des sujets susceptibles de constituer une infraction au droit de la concurrence; veiller à ce que votre départ et votre désaccord soient clairement exprimés et documentés lorsque cela est possible
- Ne pas solliciter, obtenir, accepter ou utiliser des informations obtenues en violation d'une obligation de confidentialité, d'un engagement contractuel ou des règles de concurrence
- Ne jamais utiliser des informations confidentielles provenant d'un ancien employeur, d'un concurrent, d'un fournisseur ou d'un partenaire commercial
- Respecter les procédures internes applicables lors des échanges de données au sein du réseau de distribution, avec les concessionnaires indépendants, les importateurs, les partenaires commerciaux ou les autres entités du groupe
- Consulter systématiquement le Département Juridique avant :

- de participer à une initiative impliquant un échange d'informations sensibles
- de conclure un accord de coopération avec un concurrent
- de mettre en place un système d'échange de données de marché
- de lancer un programme commercial susceptible d'avoir un impact sur les prix ou les conditions commerciales du réseau

En cas de doute ou de situation à risque :

- interrompre immédiatement la discussion
- refuser toute participation à l'échange concerné
- quitter la réunion ou l'événement si nécessaire
- contacter sans délai le Département Juridique

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

LES MANAGERS DOIVENT

- Promouvoir une culture de concurrence loyale et montrer l'exemple
- Veiller à ce qu'eux-mêmes et leurs équipes soient formés et comprennent les situations à risque
- S'assurer que les pratiques commerciales sont conformes aux règles de concurrence
- Encourager le recours au Département Juridique en cas de doute
- Impliquer le Département Juridique suffisamment tôt dans tout projet, partenariat, échange d'informations ou discussion susceptible de soulever une question de droit de la concurrence
- Prendre immédiatement les mesures appropriées lorsqu'un risque ou une violation potentielle est identifié(e), et coopérer pleinement avec le Département Juridique lors de l'analyse de la situation

Exemples

Pouvons-nous donner aux concessionnaires un aperçu des chiffres de vente des autres concessionnaires ?

Non.

Les chiffres de vente sont des informations commercialement sensibles qui ne peuvent pas être échangées, sauf dans certains cas de manière anonymisée au niveau national.

Un employé d'une concession appartenant à D'Ieteren Mobility Company peut-il contacter un concurrent et se mettre d'accord sur les prix de vente et la répartition de certains clients et marchés ?

Non.

La fixation des prix de vente ou d'achat et la répartition des clients et des marchés entre concurrents/LMA constituent une violation grave du droit de la concurrence.

Où trouver de plus amples informations ?

Le Département Juridique se tient à disposition pour y répondre.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren



RELATION DE CONFIANCE AVEC LES CLIENTS

D'Ieteren s'engage à fournir des produits et services sûrs, de haute qualité et conformes aux attentes des clients et de la société.

La confiance de nos clients repose sur l'intégrité, la transparence et le respect de nos engagements.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Veiller à ce que toutes les communications et présentations aux clients soient honnêtes, exactes et non trompeuses
- Fournir des informations claires, complètes et compréhensibles pour permettre des décisions éclairées et une utilisation sûre des produits et services
- Garantir la sécurité et la qualité des produits et services, et signaler immédiatement tout risque ou incident
- Respecter les engagements pris envers les clients
- Protéger les données personnelles et informations confidentielles des clients, conformément aux lois applicables (dont RGPD)
- Traiter les plaintes et retours clients de manière rapide, équitable et transparente

LES MANAGERS DOIVENT

- Veiller à l'égalité de traitement des clients et prévenir les conflits d'intérêts
- S'assurer que les activités de marketing respectent des standards élevés sur les plans éthique, social et culturel
- Garantir la conformité aux lois et réglementations, notamment en matière de protection des consommateurs
- S'assurer que les équipes comprennent et appliquent les règles liées aux marchés publics, en respectant strictement les principes d'équité, de transparence et d'absence de corruption
- Signaler une préoccupation

Le Customer Care constitue un point de contact essentiel, garantissant une prise en charge professionnelle, équitable et transparente des demandes, plaintes et retours clients.

Les clients ont également la possibilité de recourir au système Alerte Intégrité disponible sur www.dieteren.be, leur permettant de signaler toute situation contraire à nos principes éthiques.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE ET PARTENARIATS COMMERCIAUX

Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils appliquent des standards éthiques et opérationnels alignés sur les nôtres, et qu'ils les déploient eux-mêmes auprès de leur chaîne d'approvisionnement.

La politique Sourcing & Procurement de D'Ieteren fixe des règles claires et obligatoires pour tous les tiers. Les vérifications préalables des tiers sont essentielles à la sélection et à l'évaluation des fournisseurs et s'intègrent dans le dispositif de gestion des risques fournisseurs.

Le non-respect de ces exigences expose D'Ieteren à des risques juridiques et de réputation, mais peut aussi entraîner des atteintes aux droits des travailleurs dans notre chaîne de valeur.

Chacun d'entre nous, dans ses interactions avec des partenaires externes, a la responsabilité de s'assurer que ces exigences sont comprises, respectées et appliquées.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Respecter les processus définis par Sourcing & Procurement, notamment via les outils et plateformes en place pour toute demande d'achat et interaction fournisseur
- Contribuer à l'évaluation des fournisseurs sur la base de critères objectifs (qualité, performance, adéquation au besoin, durabilité), dans le respect des rôles définis
- Traiter tous les fournisseurs de manière équitable, transparente et sans favoritisme
- Identifier, éviter et déclarer immédiatement toute situation de conflit d'intérêts réel ou perçu
- Signaler toute situation à risque, non conforme ou contraire aux règles via les canaux appropriés, y compris le système Alerte Intégrité

LES MANAGERS DOIVENT

- Veiller au respect du rôle central du département Sourcing & Procurement dans les appels d'offres, la sélection et la gestion des fournisseurs
- Faire appliquer strictement les processus d'achat et l'utilisation des outils officiels afin de garantir la traçabilité et la conformité des achats, et prévenir tout engagement en dehors des cadres définis
- Soutenir les évaluations ESG des fournisseurs et s'assurer de leur adhésion au Code de Conduite Fournisseurs

Où trouver de plus amples informations?

Les informations détaillées sur les outils, processus et contacts de l'équipe Sourcing & Procurement sont accessibles via les canaux internes de l'entreprise. En l'absence d'accès à ces ressources, chacun est tenu de se rapprocher de son manager afin d'obtenir les informations nécessaires ou de contacter l'équipe Sourcing & Procurement via procurement@dieteren.be.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le blanchiment d'argent consiste à dissimuler ou à faciliter la dissimulation de l'origine de fonds ou de biens provenant d'activités illicites, telles que la fraude, la corruption, le trafic de stupéfiants, le vol, l'escroquerie ou l'évasion fiscale.

Même lorsqu'il n'existe aucune intention frauduleuse, une implication directe ou indirecte dans une opération de blanchiment peut exposer D'Ieteren et ses collaborateurs à des conséquences graves, notamment des sanctions civiles, administratives et pénales.

Le respect des règles relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, notamment celles encadrant les paiements en espèces, contribue à protéger notre réputation, à préserver l'intégrité de nos activités et à réduire les risques juridiques pour l'entreprise et ses collaborateurs.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Ne jamais participer à une opération visant à dissimuler l'origine de fonds ou à contourner les règles applicables en matière de paiements et de transparence financière
- Respecter strictement la limitation légale des paiements en espèces, qui ne peuvent excéder 3.000 EUR par opération ou par ensemble d'opérations qui semblent liées
- Ne jamais fractionner artificiellement une transaction ou accepter la division d'une facture dans le but de contourner cette limitation
- Faire preuve de vigilance à l'égard de toute situation inhabituelle ou suspecte, notamment en présence de transactions atypiques, de comportements incohérents, de demandes inhabituelles de remboursement ou lorsque l'origine de fonds ou d'un véhicule paraît incertaine
- Vérifier et clarifier toute situation susceptible de présenter un risque avant de poursuivre une transaction
- Coopérer pleinement avec les fonctions compétentes (Audit, Département Juridique, Finance) ainsi qu'avec les autorités compétentes en cas de contrôle ou de demande d'information
- Signaler sans délai toute situation suspecte ou tout risque potentiel via les canaux appropriés, y compris le système Alerte Intégrité

LES MANAGERS DOIVENT

- Veiller à la bonne compréhension et à l'application des règles de lutte contre le blanchiment d'argent au sein de leurs équipes
- S'assurer que des contrôles appropriés sont en place, en particulier pour les activités, transactions ou partenaires présentant un risque accru
- Encourager la vigilance et instaurer un environnement dans lequel les collaborateurs peuvent signaler des préoccupations sans crainte de représailles
- Soutenir les actions de formation et de sensibilisation relatives aux risques de blanchiment d'argent, de fraude financière et de contournement des règles
- Escalader toute situation sensible, complexe ou potentiellement suspecte auprès des fonctions compétentes (Audit, Département Juridique, Finance) et veiller à son traitement approprié

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

Exemples

Un client souhaite payer une partie de son véhicule en cash. Est-ce permis ?

Oui,

à condition que le paiement en espèces ne dépasse pas le montant de 3.000 EUR.

**Un client a déjà payé 2.500 EUR en espèces à titre d'acompte et souhaite verser à nouveau 2.500 EUR en espèces lors de la livraison du véhicule.
Est-ce permis ?**

Non.

Cette demande doit être refusée, car le plafond de 3.000 EUR s'applique à l'ensemble de l'opération.

Un client demande de scinder une facture de 4.500 EUR en plusieurs factures afin de pouvoir payer la totalité en espèces. Est-ce permis ?

Non.

Cette demande doit être refusée, car il est interdit de fractionner artificiellement une transaction pour contourner les règles applicables.

Lors d'une reprise, vous constatez que le véhicule présenté n'appartient pas au client ou que son origine paraît douteuse. Que dois-je faire?

Vous devez immédiatement clarifier la situation avant de poursuivre la transaction.

**Un client achète et revend rapidement plusieurs véhicules successifs et les paiements proviennent de différents comptes bancaires situés dans plusieurs pays.
Que dois-je faire?**

Cette situation constitue un signal d'alerte qui nécessite des vérifications complémentaires.

**Après l'annulation d'une vente, un client demande que le remboursement soit effectué sur le compte bancaire d'un tiers plutôt que sur le compte ayant servi au paiement initial.
Est-ce permis ?**

Non.

Le remboursement doit en principe être effectué sur le compte d'origine afin d'éviter tout risque de blanchiment ou de fraude.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION – LES CADEAUX

La corruption consiste à offrir, promettre, donner, solliciter ou accepter un avantage indu afin d'influencer une décision ou un comportement professionnel. Elle peut notamment prendre la forme de pots-de-vin, de commissions illicites ou de cadeaux et invitations inappropriés. Toute implication, directe ou indirecte, expose D'Ieteren et ses collaborateurs à des risques juridiques majeurs et à une atteinte grave à notre réputation.

D'Ieteren applique une tolérance zéro : aucun avantage indu ne peut être offert ou accepté pour influencer une décision.

QUE DOIS-JE FAIRE

- N'accepter ni offrir, directement ou via un tiers, des cadeaux, invitations ou marques d'hospitalité susceptibles d'influencer une décision ou d'être perçus comme inappropriés, excessifs ou non transparents
- Veiller à ce que tout cadeau ou toute invitation reste occasionnel, proportionné et justifié par un objectif professionnel légitime
- Refuser tout échange d'espèces ou de quasi-espèces (chèques ou cartes cadeaux)
- Déclarer toute situation de doute, de pression ou de conflit d'intérêts potentiel.

LES MANAGERS DOIVENT

- Montrer l'exemple et promouvoir une culture d'intégrité et de tolérance zéro à l'égard de la corruption
- Veiller à la bonne compréhension et à l'application des règles par les équipes, notamment en matière de cadeaux et d'invitations
- S'assurer que les décisions soient prises sur la base de critères objectifs, sans influence indue
- Encadrer les situations à risque et solliciter les fonctions compétentes (Audit, Département Juridique) en cas de doute.

Les cadeaux de fin d'année usuels ou faveurs de petite valeur - c'est-à-dire de moins de 75 euros TVAC - reçus dans le cadre d'une pratique commerciale raisonnable, ainsi que les repas modestes occasionnels sont en principe acceptables à la condition qu'ils n'influencent en rien votre indépendance ou la défense des intérêts de D'Ieteren.

Si vous acceptez un cadeau ou une faveur d'un montant supérieur à 75 euros TVAC, vous devez le signaler à votre manager et en communiquer le prix.

Suggestion : mettez les cadeaux reçus en commun au sein de votre département. En plus d'être transparent sur le sujet, ce sont des moments d'échange agréables entre collègues.

Exemples

Lors d'un appel d'offres réalisé par le département Sourcing & Procurement, un fournisseur impliqué et avec lequel je pourrais être susceptible de collaborer s'il est sélectionné souhaite m'inviter au restaurant. Puis-je accepter ?

Non.

Il est important de maintenir une distance professionnelle durant le processus d'appel d'offres. Accepter une invitation à un restaurant de la part d'un fournisseur impliqué dans un appel d'offres peut être perçu comme une tentative d'influence. Par conséquent, il est préférable de décliner cette invitation.

Un fournisseur m'a offert un iPad en cadeau et l'a personnalisé avec mes initiales. Je sais que je ne devrais pas l'accepter mais je ne voudrais pas froisser le fournisseur, et puisque l'appareil est déjà gravé, puis-je le garder ?

Non.

Retournez l'article poliment auprès du fournisseur et expliquez la politique de D'Ieteren en vous référant à ce guide.

Dans le cadre de ma fonction, je suis en contact régulier avec les services d'un traiteur. Puis-je faire appel à ce traiteur pour le mariage de mon enfant ?

Non.

Il est probable que le fournisseur souhaitera vous faire des conditions particulières car D'Ieteren est son client et vous lui serez redevable dans ce cas. Mais même si vous payez le prix du marché et n'en retirez aucun avantage personnel, la perception de votre indépendance vis-à-vis de ce fournisseur en souffrirait. Or cette perception est aussi essentielle.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Un conflit d'intérêts survient lorsqu'un intérêt personnel entre en conflit, ou peut être perçu comme entrant en conflit, avec les intérêts de D'Ieteren. Il peut résulter d'activités personnelles, sociales ou financières, y compris celles de proches.

Ces situations peuvent altérer l'objectivité des décisions, créer une perception de dépendance ou porter atteinte à la confiance de nos partenaires.

Identifier, éviter et gérer correctement les conflits d'intérêts permet de garantir des décisions impartiales et de protéger à la fois l'entreprise et chacun d'entre nous.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Faire preuve de bon sens et agir de manière intègre dans toutes les situations pouvant affecter l'objectivité des décisions
- Informer sans délai sa hiérarchie, par écrit, de toute relation ou situation susceptible de créer un conflit d'intérêts (notamment avec un client, un fournisseur ou un concurrent)
- S'abstenir de participer à toute décision ou discussion en cas de conflit d'intérêts
- Ne pas utiliser les biens de l'entreprise, les informations ou sa position pour un avantage personnel ou celui de tiers
- Ne tirer aucun bénéfice personnel d'opportunités d'affaires ou d'investissement liées à D'Ieteren, en dehors des dispositifs autorisés
- Rester vigilant(e) dans les situations à risque, notamment :
  - o favoriser un fournisseur en raison de relations personnelles
  - o accepter un avantage en échange d'un traitement préférentiel
  - o influencer une décision au profit d'un proche
  - o entretenir des relations commerciales à titre privé avec des partenaires de D'Ieteren

LES MANAGERS DOIVENT

- Montrer l'exemple et promouvoir une culture de transparence et d'intégrité
- Garantir que les décisions soient prises sur la base de critères objectifs et documentés
- Encourager les collaborateurs à déclarer les situations sensibles sans crainte.

Si vous occupez une fonction d'administrateur et que vous êtes confronté(e) à une situation de conflits d'intérêts potentielle, vous êtes tenu(e) d'en informer le Département Juridique préalablement à la prise de toute décision afin que celui-ci puisse assurer le respect de la procédure prévue dans le Code des Sociétés et des Associations.

Exemple

Mon frère détient une participation dans une petite entreprise qui compte parmi les fournisseurs de D'Ieteren. Nous ne parlons pas affaires et je n'ai jamais été impliqué(e) dans la moindre décision concernant l'utilisation de ce fournisseur.
Dois-je signaler l'existence de ce lien ?

Oui.

Votre lien pourrait créer l'apparence d'un conflit d'intérêts. Vous devez informer votre manager de l'existence de ce lien. Même s'il n'y a pas de conflit direct, l'apparence d'un conflit peut tout de même vous causer des problèmes ainsi qu'à D'Ieteren.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

INTÉGRITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Des informations financières fiables et complètes sont essentielles pour piloter nos activités, prendre des décisions éclairées et maintenir la confiance de nos partenaires.

Toute irrégularité, inexactitude ou falsification peut entraîner de graves conséquences juridiques, financières et réputationnelles pour D'Ieteren ainsi que pour les collaborateurs concernés.

Garantir l'exactitude des informations et prévenir la fraude est une responsabilité collective à tous les niveaux de l'entreprise.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Enregistrer les opérations et les transactions de manière fidèle, dans le respect des règles et au moment où elles surviennent
- Ne jamais falsifier, dissimuler ou manipuler des informations, des documents ou des enregistrements
- Refuser toute pratique visant à modifier artificiellement les résultats ou à contourner les règles
- Ne jamais décaler ou manipuler une information financière pour atteindre un objectif de performance
- Rester vigilant face aux situations à risque (notes de frais inexactes, transactions non autorisées, utilisation inappropriée des actifs...)
- Signaler sans délai toute anomalie, pratique douteuse ou suspicion de fraude via les canaux appropriés, y compris le système Alerte Intégrité

LES MANAGERS DOIVENT

- S'assurer que les informations produites par leurs équipes soient fiables, complètes et correctement documentées
- Mettre en place et maintenir des contrôles appropriés pour prévenir et détecter les erreurs et les fraudes
- Veiller au respect des règles comptables et des processus internes, notamment en matière de reconnaissance des coûts et des revenus
- Prendre toute situation suspecte au sérieux et veiller à son traitement rapide et approprié

Exemple

Je suis responsable du suivi du budget dans mon service. Un(e) collègue m'a approché(e) récemment pour m'informer d'un dépassement de coûts sur un projet et indiqué souhaiter reporter certains de ces frais sur le prochain exercice financier quand le budget sera rétabli. Les coûts, au final, seront comptabilisés correctement. Est-il donc possible de reporter simplement ces coûts sur le prochain exercice fiscal ?

Non.

Vous ne devez jamais fausser le calendrier des coûts. La comptabilisation des frais doit toujours être faite en temps opportun, avec exactitude et durant l'exercice financier où ils sont engagés. Une comptabilité inexacte ou faussée peut avoir des conséquences pour l'entreprise comme pour l'employé(e) concerné(e).

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

TRAVAIL EN PARALLÈLE ET AUTRES ACTIVITÉS

D'Ieteren respecte la liberté de ses collaborateurs d'exercer des activités en dehors de leur cadre professionnel.

Ces activités ne doivent toutefois pas interférer avec les responsabilités professionnelles, ni créer de conflit d'intérêts, ni porter atteinte aux intérêts ou à la réputation de D'Ieteren.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Exercer toute activité externe dans le respect de mes obligations professionnelles ; veiller à ce qu'elle n'affecte pas la qualité de mon travail ni ma disponibilité et n'implique pas la divulgation d'informations confidentielles
- Ne pas exercer d'activité susceptible d'entrer en concurrence déloyale avec D'Ieteren
- Ne pas utiliser les ressources, les informations ou les biens de l'entreprise, sauf autorisation préalable et écrite
- Ne pas utiliser du matériel portant une marque du Groupe Volkswagen dans le cadre d'activités externes, afin d'éviter toute confusion ou atteinte à l'image de celui-ci
- Informer préalablement, par écrit, mon HR Business Partner de toute activité complémentaire rémunérée

LES MANAGERS DOIVENT

- Encourager la transparence et la déclaration des activités externes
- Veiller à ce que les activités externes déclarées soient compatibles avec les fonctions exercées et ne créent pas de conflit d'intérêts
- Refuser ou encadrer toute activité externe présentant un risque pour l'entreprise; solliciter les fonctions compétentes (HR, Département Juridique) en cas de doute ou de situation sensible



Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En tant qu'acteur de référence en Belgique, D'Ieteren joue un rôle clé dans la transition vers une mobilité décarbonée. Cette ambition s'inscrit dans notre mission : construire une mobilité fluide et durable pour tous.

À travers Project Zero, D'Ieteren s'est engagé à atteindre le Net-Zéro d'ici 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de 42 % des émissions de CO_2 d'ici 2030 sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Ces objectifs, couvrant les émissions directes et indirectes (Scope 1, 2 et Scope 3-cat. 11), ont été validés par le Science-Based Targets initiative (SBTi).

Atteindre ces objectifs nécessite des actions concrètes dans l'ensemble de nos activités.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Intégrer les impacts environnementaux dans mes décisions et arbitrages
- Contribuer activement à la réduction des émissions et à une utilisation responsable des ressources
- Identifier et proposer des solutions pour améliorer la performance environnementale
- Agir de manière cohérente avec les engagements climatiques de D'Ieteren

LES MANAGERS DOIVENT

- Décliner les objectifs climatiques dans leurs activités et plans d'action
- Intégrer les enjeux de transition dans la prise de décision opérationnelle
- Encourager les équipes à agir concrètement et à proposer des améliorations
- Suivre les progrès et assurer l'alignement avec les engagements de D'Ieteren

Exemple

Dans mon activité, une option opérationnelle permet de réduire les coûts mais augmente les émissions. Puis-je la privilégier systématiquement ?

Non.

Les décisions doivent intégrer les impacts environnementaux en plus des critères économiques. Des arbitrages sont alors nécessaires, en cohérence avec les objectifs business et de réduction des émissions de D'Ieteren.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

NOUS AGISSONS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET RESPONSABLE

Respect des lois et
des règlementations.
Respect des règles
et politiques internes

Respect du droit
de la concurrence

Relation de confiance
avec les clients

Approvisionnement
responsable et partenariats
commerciaux

Lutte contre le blanchiment
d'argent

Lutte contre la corruption
– Les cadeaux

Les conflits d'intérêts

Intégrité des informations
financières et lutte contre
la fraude

Travail en parallèle
et autres activités

Protection de
l'environnement

Non-financement
d'activités politiques

S'engager dans
la communauté

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

NON-FINANCEMENT D'ACTIVITÉS POLITIQUES

D'Ieteren agit de manière indépendante et neutre sur le plan politique. Nous ne finançons aucune activité politique, que ce soit directement ou indirectement. Toute contribution, sous quelque forme que ce soit (argent, biens, services, mise à disposition de ressources ou de temps, etc.), est interdite si elle bénéficie à un parti, un(e) candidat(e), un(e) élu(e) ou une organisation politique.

D'Ieteren respecte le droit de chacun de participer à des activités politiques à titre personnel. Toutefois, ces engagements doivent rester strictement séparés des activités professionnelles.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Exercer toute activité politique à titre strictement personnel, en mon nom, sur mon temps libre et à mes frais
- Veiller à ne pas créer de confusion entre mes opinions personnelles et celles de D'Ieteren
- Ne pas utiliser les ressources, le nom, l'image ou les moyens de l'entreprise à des fins politiques
- M'abstenir de toute action pouvant être perçue comme une tentative d'influencer une décision publique de manière inappropriée
- M'assurer que toute interaction avec des parties publiques ou externes respecte les règles internes et les lois applicables
- Signaler toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts ou de remettre en cause la neutralité de l'entreprise
- Obtenir une approbation préalable avant de représenter D'Ieteren dans un groupe consultatif ou une instance mise en place par des autorités publiques

S'ENGAGER DANS LA COMMUNAUTÉ

D'Ieteren contribue activement à la société en soutenant des initiatives caritatives, notamment via le mécénat et le sponsoring.

Ces engagements participent concrètement à une économie plus inclusive et renforcent notre ancrage local.

Nous veillons à ce que chaque contribution soit porteuse de sens et menée en toute transparence. Elles reflètent notre volonté d'agir de manière responsable et d'avoir un impact positif, dans le respect des critères d'éligibilité, de sélection et d'exclusion établis.

QUE DOIS-JE FAIRE

- M'assurer que toute initiative soutenue est alignée avec les priorités et les règles de D'Ieteren
- Veiller à la transparence et à la légitimité de tout don ou sponsoring
- Éviter toute situation de conflit d'intérêts ou de favoritisme, réel ou perçu
- Ne jamais utiliser un don ou sponsoring pour influencer une décision ou obtenir un avantage
- Demander conseil en cas de doute

D'leteren

Sommaire

We are all D'leteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

NOUS NOUS
RESPECTONS
LES UNS LES AUTRES

Respect, dignité et
traitement équitable

Santé, bien-être et sécurité

Données personnelles

Protection des actifs
de D'leteren



Nous nous respectons les uns les autres

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork en pratique

Prendre la parole

Nous agissons de manière éthique et responsable

NOUS NOUS RESPECTONS LES UNS LES AUTRES

Respect, dignité et traitement équitable

Santé, bien-être et sécurité

Données personnelles

Protection des actifs de D'Ieteren

RESPECT, DIGNITÉ ET TRAITEMENT ÉQUITABLE

Chez D'Ieteren, nous respectons les droits de l'homme et veillons à offrir un environnement de travail inclusif, fondé sur le respect, l'équité et la confiance mutuelle. Chacun doit pouvoir contribuer, se développer et réussir sur base de ses compétences et de son mérite.

Nous promouvons l'égalité des chances à chaque étape du parcours professionnel et considérons la diversité des parcours, des expériences et des points de vue comme un atout pour l'entreprise.

Nous favorisons un environnement respectueux des droits fondamentaux, incluant la liberté d'association, la négociation collective et des conditions de travail conformes, et appliquons une tolérance zéro à l'égard du travail forcé, de la traite des êtres humains et du travail des enfants.

Nous appliquons également une tolérance zéro à toute forme de harcèlement, de discrimination, d'intimidation ou de comportement offensant, qu'il soit direct ou indirect. Des canaux transparents, confidentiels et sûrs permettent de signaler toute préoccupation ou situation de traitement injuste, sans crainte de représailles.

Nous respectons la diversité culturelle et religieuse de nos collaborateurs dans un cadre compatible avec les exigences de sécurité. Le port de signes religieux ou convictionnels est autorisé, pour autant qu'il ne compromette ni la sécurité ni l'identification des personnes, et dans le respect des contraintes liées à certaines activités ou collaborations externes. Les signes d'appartenance à une tendance politique ne sont pas autorisés sur le lieu de travail.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Traiter chacun avec respect, équité et impartialité
- Adopter un comportement professionnel, respectueux et constructif dans toutes les interactions
- Être attentif à l'impact de mes propos et comportements, y compris en cas de désaccord
- Refuser toute forme de discrimination, notamment fondée sur l'âge, le genre, l'origine, la nationalité, la religion, la santé, le handicap, la situation familiale, l'orientation, les convictions politiques ou philosophiques, l'appartenance syndicale ou toute autre caractéristique protégée
- Refuser et contester tout comportement offensant, intimidant, violent, humiliant ou inapproprié
- Favoriser un environnement dans lequel chacun peut s'exprimer et contribuer
- Rester attentif(ve) aux situations pouvant porter atteinte aux droits humains, y compris dans nos relations avec des partenaires externes
- S'appuyer sur les enquêtes internes pour faire émerger les dysfonctionnements potentiels et contribuer à leur résolution
- Adopter une tenue vestimentaire appropriée, soignée et adaptée au contexte professionnel, respectant également les exigences de sécurité

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

NOUS NOUS
RESPECTONS
LES UNS LES AUTRES

Respect, dignité et
traitement équitable

Santé, bien-être et sécurité

Données personnelles

Protection des actifs
de D'Ieteren

RESPECT, DIGNITÉ ET TRAITEMENT ÉQUITABLE

LES MANAGERS DOIVENT

- Montrer l'exemple et promouvoir une culture de respect, d'équité et de dignité
- Garantir un environnement de travail fondé sur l'écoute, le professionnalisme et l'inclusion
- Veiller à ce que les décisions (recrutement, évaluation, développement, organisation du travail) reposent sur des critères objectifs et équitables
- Être attentif(ve) aux situations à risque (tensions, comportements inappropriés, discrimination, partenaires externes) et intervenir rapidement en cas de problème
- Encourager un dialogue ouvert et veiller à ce que chacun puisse exprimer ses préoccupations sans crainte
- Traiter toute situation signalée de manière sérieuse, confidentielle et appropriée.



Vous voyez quelque chose ? Dites-le

Si vous voyez ou entendez des remarques ou des comportements inappropriés, vous avez plus d'options que vous ne le pensez.

VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE :

- Interpeller : dire calmement, sur le moment ou peu après, que ce comportement ou cette remarque n'est pas acceptable
- Désamorcer : changer la dynamique pour réduire la tension, par exemple en changeant de sujet ou en posant une question sans lien, puis envisager ensuite l'une des autres options afin que ce comportement ne soit pas toléré
- Impliquer d'autres personnes : vous n'êtes pas seul(e). Demandez de l'aide en en parlant à votre manager, à votre HRBP, à une personne de confiance, à Attentia ou via le système Alerte Intégrité
- Rester présent(e) : si intervenir sur le moment n'est pas possible, restez physiquement présent(e) et prenez ensuite contact avec la personne concernée, montrez du soutien et voyez ensemble s'il est possible d'agir

L'ESSENTIEL EST DE NE PAS DÉTOURNER LE REGARD

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

NOUS NOUS
RESPECTONS
LES UNS LES AUTRES

Respect, dignité et
traitement équitable

Santé, bien-être et sécurité

Données personnelles

Protection des actifs
de D'Ieteren

Exemples

Je constate qu'un partenaire externe semble ne pas respecter des conditions de travail appropriées. Puis-je considérer que cela ne relève pas de ma responsabilité ?

Non.

Toute situation susceptible de porter atteinte aux droits humains doit être signalée et examinée.

Un collègue élève régulièrement la voix, dénigre le travail d'autres personnes ou adopte un ton humiliant. Est-ce acceptable si la pression est forte ?

Non.

La pression et l'urgence ne justifient jamais un comportement irrespectueux.

Lors d'une réunion, certaines personnes sont systématiquement coupées ou ignorées. Est-ce un sujet à prendre au sérieux ?

Oui.

Le respect passe aussi par la qualité des échanges, l'écoute et la possibilité pour chacun de contribuer.

Un collaborateur est écarté d'un projet ou d'une opportunité pour des raisons qui ne sont pas liées à ses compétences. Est-ce acceptable ?

Non.

Les décisions doivent être fondées sur des critères objectifs, professionnels et équitables.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

NOUS NOUS
RESPECTONS
LES UNS LES AUTRES

Respect, dignité et
traitement équitable

Santé, bien-être et sécurité

Données personnelles

Protection des actifs
de D'Ieteren

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ

La santé, le bien-être et la sécurité sont des priorités chez D'Ieteren. Chacun(e) d'entre nous contribue, par ses comportements au quotidien, à créer un environnement de travail sûr, sain et respectueux. Nous veillons également à préserver un équilibre durable entre vie professionnelle et vie privée.

Le bien-être au travail est au cœur de notre performance durable. Il favorise l'engagement, la motivation et la fidélisation, tout en réduisant les risques d'absentéisme, de burn-out et d'accidents.

Pour y parvenir, nous mettons en place des actions concrètes : programmes de prévention (stress, burn-out, santé mentale), services de soutien, formation des managers à la détection des risques psychosociaux et suivi régulier du climat interne.

Par ailleurs, nous attendons de toutes et tous le respect des règles en matière d'absences, afin de contribuer au bon fonctionnement de l'équipe.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Travailler et me comporter de manière sûre et respectueuse de la santé, en respectant les règlements, procédures et formations applicables à mon rôle
- N'effectuer que des tâches pour lesquelles je suis formé(e), compétent(e), médicalement apte et en état de vigilance suffisant
- Connaître les procédures d'urgence et signaler sans délai tout incident, situation dangereuse, blessure ou condition malsaine, même évitée de justesse
- Maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- Être attentif(ve) aux signaux de stress, de fatigue, d'isolement ou de mal-être, pour moi-même et pour les autres
- Signaler toute difficulté (santé, charge de travail, situation personnelle) avant qu'elle n'entraîne des absences répétées ou prolongées
- Informer rapidement en cas d'absence ou de retard selon les règles en vigueur, et limiter, dans la mesure du possible, l'impact de mes absences sur l'organisation de l'équipe
- Ne jamais travailler sous l'influence de substances pouvant altérer la sécurité (alcool, drogues ou usage inapproprié de médicaments)
- Respecter le code de la route et adopter une conduite responsable lors des déplacements ou essais de véhicules

LES MANAGERS DOIVENT

- Veiller à ce que les équipes disposent des informations, équipements et conditions nécessaires pour travailler en sécurité
- S'assurer que les règles soient comprises, appliquées et suivies dans la durée
- Veiller à ce que la modification des processus de travail ou des outils n'entraîne pas l'apparition de risques nouveaux ou plus importants sur le lieu de travail
- Veiller à une charge de travail réaliste et soutenable et prévenir les situations de surcharge ou d'absentéisme récurrent
- Garantir un cadre responsable lors des événements internes et externes : ne pas proposer d'alcool fort et veiller à une consommation modérée de vin ou de bière
- Prendre toute situation à risque au sérieux, agir rapidement pour la corriger et encourager le signalement des incidents et quasi-incidents

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

NOUS NOUS
RESPECTONS
LES UNS LES AUTRES

Respect, dignité et
traitement équitable

Santé, bien-être et sécurité

Données personnelles

Protection des actifs
de D'Ieteren



Exemples

Une tâche doit être réalisée rapidement, mais elle suppose de contourner une consigne de sécurité. Puis-je le faire exceptionnellement ?

Non.

Aucun impératif opérationnel ne justifie de compromettre la santé ou la sécurité.

Je reçois des messages professionnels tard le soir ou le week-end. Dois-je répondre immédiatement ?

Non.

Le respect du droit à la déconnexion fait partie du bien-être au travail.

Où trouver de plus amples informations?

Les équipes Health & Safety sont à votre disposition. Par ailleurs, toutes les informations nécessaires sont reprises sur le portail RH dans la section Safety via l'intranet.

En l'absence d'accès à ces ressources, chacun(e) est tenu(e) de se rapprocher de son manager ou son service de prévention interne afin d'obtenir les informations nécessaires.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

NOUS NOUS
RESPECTONS
LES UNS LES AUTRES

Respect, dignité et
traitement équitable

Santé, bien-être et sécurité

Données personnelles

Protection des actifs
de D'Ieteren



DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos activités, nous traitons des données personnelles concernant notamment des collaborateurs, clients, partenaires ou fournisseurs.

La protection de ces données est essentielle pour préserver la confiance, respecter les droits des personnes concernées et assurer la conformité aux règles applicables. Toute utilisation inappropriée, divulgation non autorisée ou perte de données peut entraîner des conséquences importantes pour D'Ieteren.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Respecter les règles et procédures internes applicables en matière de protection des données ; celles-ci sont disponibles sur le portail du Privacy Office Portal
- Ne collecter et n'utiliser que des données personnelles nécessaires à la réalisation de l'objectif visé
- Assurer la transparence avec les individus sur la façon dont leurs données sont utilisées
- Veiller à ce que tout partage, transfert ou utilisation de données personnelles soit autorisé et conforme aux règles applicables
- Signaler immédiatement au DPO ou au Privacy Office toute perte, erreur, fuite ou utilisation non autorisée de données

LES MANAGERS DOIVENT

- S'assurer que les équipes comprennent les règles applicables et les appliquent dans leurs activités quotidiennes
- Limiter l'accès aux données aux seules personnes qui en ont besoin dans le cadre de leurs fonctions
- Prendre au sérieux tout incident ou risque en matière de données personnelles et en assurer le traitement rapide
- Encourager les équipes à demander conseil au Privacy Office en cas de doute avant toute utilisation ou transmission de données.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

NOUS NOUS
RESPECTONS
LES UNS LES AUTRES

Respect, dignité et
traitement équitable

Santé, bien-être et sécurité

Données personnelles

Protection des actifs
de D'Ieteren



Exemples

J'envoie par erreur un document contenant des données personnelles au mauvais destinataire. Que dois-je faire ?

Toute erreur ou fuite potentielle de données doit être signalée immédiatement à l'adresse privacyoffice@dieteren.be.

Ma sœur lance sa propre entreprise et m'a demandé de lui procurer les coordonnées de mes collègues pour alimenter sa liste d'adresses professionnelles. Je pense que ce qu'elle vend pourrait les intéresser. Puis-je lui communiquer leurs noms et adresses e-mail ?

Non.

Vous ne pouvez pas communiquer ces informations. Votre sœur devra trouver un autre moyen pour se constituer une clientèle. Les noms et adresses e-mail des collaborateurs sont des données personnelles et ne peuvent être traitées par D'Ieteren qu'à des fins professionnelles légitimes.

Où trouver de plus amples informations ?

Le département Privacy Office de D'Ieteren se tient à votre disposition pour toute question par e-mail via l'adresse privacyoffice@dieteren.be.

D'Ieteren

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

PROTECTION DES
ACTIFS DE D'IETEREN

Technologie & Informations

Utilisation de l'intelligence
artificielle

Respect des informations
confidentielles et
délits d'initiés

Communication et
engagements externes



Protection des actifs de D'Ieteren

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

PROTECTION DES
ACTIFS DE D'IETEREN

Technologie & Informations

Utilisation de l'intelligence
artificielle

Respect des informations
confidentielles et
délits d'initiés

Communication et
engagements externes

Nous attendons des membres du personnel qu'ils utilisent les biens de D'Ieteren de manière responsable.

Ceux-ci n'englobent pas seulement les biens physiques, comme les locaux, les marchandises, les fournitures, les véhicules, les équipements, le mobilier, les systèmes informatiques... mais aussi les éléments intangibles comme le temps de travail, l'image de D'Ieteren et de ses marques, les idées, les créations ou encore les concepts. La protection des actifs concerne également les listes de clients et de fournisseurs et d'autres données relatives aux marchés.

Tous les droits relatifs aux biens et informations générés ou acquis dans le cadre du travail du membre du personnel dans l'entreprise demeurent la propriété exclusive de celle-ci, sauf disposition contraire de la loi.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

PROTECTION DES
ACTIFS DE D'IETEREN

Technologie & Informations

Utilisation de l'intelligence
artificielle

Respect des informations
confidentielles et
délits d'initiés

Communication et
engagements externes

TECHNOLOGIE & INFORMATIONS

L'accès à nos systèmes et informations permet à chacun de travailler efficacement.

Une utilisation inappropriée ou négligente peut compromettre la sécurité, entraîner des risques juridiques et affecter la continuité de nos activités.

QUE DOIS-JE FAIRE

Protection des informations

- Utiliser, partager et conserver les informations de manière responsable et conformément aux règles internes
- Ne pas transférer d'informations professionnelles vers des comptes ou outils personnels non approuvés
- Utiliser uniquement des outils et solutions validés pour le traitement et le partage d'informations
- Respecter les règles de conservation et de suppression des données

Utilisation des équipements et technologies

- Utiliser uniquement les équipements et outils approuvés par D'Ieteren
- Protéger les équipements contre la perte, le vol ou les dommages; protéger l'accès par mot de passe ou code PIN
- Ne jamais partager ses identifiants d'accès
- Utiliser les technologies de manière responsable ; tout usage personnel doit rester limité et sans impact sur les systèmes
- Travailler avec vigilance dans les espaces publics (risque de visibilité ou d'écoute)
- Signaler immédiatement toute perte, vol ou incident de sécurité

Comportements interdits

- Accéder à des informations ou systèmes sans autorisation ou sans lien avec son rôle
- Contourner ou désactiver les dispositifs de sécurité
- Utiliser les systèmes de D'Ieteren à des fins illégales ou inappropriées
- Partager des informations sensibles en dehors des canaux approuvés

LES MANAGERS DOIVENT

- Veiller au respect des règles de sécurité et de protection de l'information
- Assurer un accès aux systèmes strictement aligné avec les besoins du poste
- Sensibiliser les équipes aux risques cyber et aux bonnes pratiques
- Réagir rapidement en cas d'incident ou de comportement à risque

Retrouvez toutes les bonnes pratiques dans l'Acceptable Use Policy disponible via l'Intranet de D'Ieteren dans la rubrique Cybersecurity.

Le CISO Office (ciso.office@dieteren.be) est à votre disposition pour toute question sur ces thématiques.

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

PROTECTION DES
ACTIFS DE D'IETEREN

Technologie & Informations

Utilisation de l'intelligence
artificielle

Respect des informations
confidentielles et
délits d'initiés

Communication et
engagements externes

UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'utilisation des outils d'intelligence artificielle (IA) chez D'Ieteren représente une opportunité majeure pour renforcer notre efficacité et stimuler l'innovation. Cependant, il est essentiel que nous utilisions ces technologies en conformité avec les règles applicables. L'IA doit être utilisée de manière responsable, dans le respect des principes éthiques, de la confidentialité des données et des normes de sécurité les plus élevées. Les résultats générés par l'IA doivent par ailleurs être systématiquement analysés et vérifiés pour garantir leur exactitude et leur fiabilité. Ensemble, veillons à ce que l'IA soit mise au service de l'intérêt collectif.

CONSULTEZ L'IT

Si vous envisagez d'utiliser un nouvel outil d'IA ou de collaborer avec un fournisseur qui recourt à l'IA dans les services fournis à D'Ieteren Automotive, veuillez contacter l'IT via un ticket SEAM (JIRA). Cela permet aux équipes compétentes de vérifier que l'outil est conforme ou que le fournisseur respecte l'ensemble des obligations applicables à l'utilisation de l'IA ainsi qu'une intégration optimale au sein de notre écosystème.

En cas de doute, les types de données listés ci-dessous ne doivent jamais être utilisés dans une IA non validée.

Données personnelles ; données personnelles sensibles ; données RH ; données clients; données fournisseurs et partenaires ; données financières ; données stratégiques ou business confidentielles ; données juridiques et contractuelles ; données de cybersécurité ; secrets/identifiants et informations techniques sensibles ; code source et données de développement ; données d'architecture IT et Cloud ; données commerciales et marketing non publiques ; données liées aux dealers, distributeurs ou réseau indépendant ; données de conformité/audit/risque.

Dans tous les cas d'usage :

- Vous êtes responsable de ce que vous partagez
- Vous devez respecter la classification des données
- Vous devez vérifier les réponses produites
- Vous ne pouvez pas laisser l'IA décider seule sur un sujet sensible

En d'autres termes, l'IA peut assister la décision, mais ne peut jamais s'y substituer.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Privacy Office (privacyoffice@dieteren.be) ou le CISO Office (ciso.office@dieteren.be).



Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

PROTECTION DES
ACTIFS DE D'IETEREN

Technologie & Informations

Utilisation de l'intelligence
artificielle

Respect des informations
confidentielles et
délits d'initiés

Communication et
engagements externes

RESPECT DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET DÉLITS D'INITIÉ

La protection des informations confidentielles est un engagement fondamental chez D'Ieteren. Ces informations concernent notamment nos collaborateurs, clients, partenaires, fournisseurs ainsi que nos activités, stratégies et projets. Nous veillons à préserver leur confidentialité et à empêcher tout accès ou toute divulgation non autorisée. Cette protection est essentielle pour maintenir la confiance, respecter les obligations légales et préserver notre position concurrentielle.

Nous avons tous accès, dans le cadre de notre fonction, à des informations sensibles. Le respect de la confidentialité est une responsabilité individuelle qui s'applique en toutes circonstances, y compris après la fin du contrat de travail.

QUE DOIS-JE FAIRE

- Protéger les informations confidentielles auxquelles j'ai accès dans le cadre de mes fonctions
- Ne partager ces informations qu'en cas de nécessité professionnelle et uniquement avec des personnes autorisées
- Faire preuve de vigilance dans les lieux publics ou dans mes échanges (oraux, écrits, digitaux)
- Éviter toute situation pouvant entraîner une divulgation accidentelle d'informations sensibles
- Demander conseil à mon manager en cas de doute sur le caractère confidentiel ou partageable d'une information

DÉLITS D'INITIÉS

Dans le cadre de mes activités, il est possible que j'aie accès à des informations non publiques susceptibles d'influencer le cours de bourse de D'Ieteren Group ou d'autres sociétés. Ces informations sont strictement confidentielles.

- Il est interdit de les divulguer, en interne ou à des tiers
- Il est interdit d'acheter ou de vendre des actions ou autres titres sur la base de ces informations, directement ou indirectement

Seules les informations publiquement disponibles peuvent être partagées ou commentées. Toute communication d'information financière ou stratégique est strictement encadrée.

Les règles relatives aux informations d'initiés s'appliquent également aux informations concernant d'autres sociétés (clients, fournisseurs, partenaires).

IMPORTANT À SAVOIR

Il est interdit de divulguer ou d'utiliser à des fins personnelles des secrets commerciaux ou confidentiels, que ce soit pendant ou après le contrat de travail avec D'Ieteren.

Cette interdiction s'applique aussi dans le cadre de la mobilité interne au sein de D'Ieteren. Les informations confidentielles obtenues dans une entité de l'entreprise ne peuvent pas être utilisées dans une autre.

Toute violation de cette obligation de confidentialité est une infraction légale et contractuelle, pouvant entraîner des sanctions pour l'employé et pour D'Ieteren, notamment de la part de l'Autorité de la Concurrence.

LES MANAGERS DOIVENT

- Veiller à la bonne compréhension des enjeux de confidentialité et être attentifs aux situations à risque
- Accompagner les collaborateurs en cas de doute
- Garantir le respect des règles relatives aux informations sensibles et aux informations d'initiés

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

PROTECTION DES
ACTIFS DE D'IETEREN

Technologie & Informations

Utilisation de l'intelligence
artificielle

Respect des informations
confidentielles et
délits d'initiés

Communication et
engagements externes

COMMUNICATION ET ENGAGEMENTS EXTERNES

D'Ieteren communique activement avec ses clients, les média, les investisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes. Afin de garantir la cohérence, l'exactitude et la conformité des informations communiquées, toute prise de parole externe au nom de D'Ieteren est encadrée et réservée aux personnes habilitées. Une communication responsable, cohérente et maîtrisée renforce la confiance de nos parties prenantes et protège l'image de D'Ieteren.

QUE DOIS-JE FAIRE

Communication externe

- M'assurer que toute information communiquée est exacte, complète et validée
- Ne pas m'exprimer au nom de D'Ieteren sans autorisation préalable
- Transmettre toute demande des média au service Relations Publiques
- Rediriger toute demande d'investisseurs ou d'analystes vers la communication financière de D'Ieteren Group
- Obtenir l'approbation des équipes compétentes avant toute communication sur des sujets sensibles (financiers, juridiques, réglementaires, ESG...)
- En cas de crise, relayer immédiatement toute information utile et appliquer strictement les consignes données

Utilisation des réseaux sociaux

- Ne jamais divulguer d'informations confidentielles
- Veiller à ne pas partager d'informations non publiques (financières, produits non lancés, litiges...)
- Indiquer clairement que je travaille pour D'Ieteren si je m'exprime sur ses activités
- Limiter mes prises de parole à mon domaine d'expertise
- M'assurer que mes propos soient exacts et non trompeurs
- Respecter les règles en matière de propriété intellectuelle, copyright et droit à l'image
- Mettre à jour mes informations professionnelles en cas de changement de fonction ou de départ

Sommaire

We are all D'Ieteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'Ieteren

Merci

D'leteren

Sommaire

We are all D'leteren !

The WayWeWork
en pratique

Prendre la parole

Nous agissons
de manière éthique
et responsable

Nous nous respectons
Les uns les autres

Protection des actifs
de D'leteren

Moving people forward

D'leteren

D'leteren Automotive SA/NV
Rue du Mail 50, 1050 Ixelles
dieteren.be